







FORMATEUR D'ADULTES (DUFA)

L'actualisation de nos référentiels s'inscrit toujours dans le cadre de la prise en compte de la diversité des publics. Elle accorde une attention particulière aux personnes en situations de handicap.

Les principales adaptations, en concertation avec les instances et règlement de l'établissement ainsi que le référent handicap, peuvent porter sur les supports pédagogiques, les modalités d'accompagnement et d'évaluation pour éviter les limitations ou restrictions dans l'accès à la formation.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Conception de séquences de formations en présentiel et à distance	C1.1 Formaliser une offre de formation par un diagnostic contextualisé en vue de développer une offre de formation adaptée à tous publics C1.2 Répondre à une demande en fonction d'un cahier des charges en produisant un contenu de formation avec des objectifs pédagogiques adaptés aux différents publics C1.3 Choisir la modalité pédagogique dans le but de réaliser une séquence de formation en conformité avec les objectifs opérationnels et pédagogiques C1.4 Créer les conditions favorables adaptées aux différents publics d'un parcours en alternance avec des organismes partenaires en assurant un suivi personnalisé. C1.5 Concevoir des séquences de formation en analysant le contexte et les conditions de formation, en réponse aux besoins et en accord avec les spécificités du public. C1.6 Produire des ressources de formation adaptées aux objectifs, aux méthodes, au public et aux contraintes de l'environnement, dans le but de déployer la formation et de déclencher des processus d'apprentissage, en présentiel, à distance et en situation de travail.	Cas pratique Le candidat doit produire par écrit une proposition de formation. Il s'agit pour lui de : • contextualiser l'offre en précisant le périmètre, en caractérisant le public et en définissant les objectifs ; • séquencer le déroulement ; • prévoir le projet d'activité de formation et les supports ; • formaliser les indicateurs de qualité.	Le candidat doit présenter une proposition d'intervention qui part de l'analyse client : contexte, besoins et attentes, en prenant en compte les éléments du cahier des charges : • Un contenu adapté est proposé en fonction de la caractérisation du public (effectifs, statut, âge, mixité, situation de handicap, mobilité géographique, niveau d'entrée, niveau de familiarisation avec les outils numériques, équipements informatiques personnel et/ou à disposition) • Les objectifs généraux sont formulés et hiérarchisés • Les apprentissages visés sont clairement définis (rappel des objectifs opérationnels et pédagogique) • Le choix de la modalité pédagogique est argumenté en fonction des objectifs (mise en relation objectifs/situation) • Une programmation des séquences est proposée en fonction du scénario pédagogique choisi • Des ressources et des supports sont adaptés (accès à une documentation papier, à une plateforme digitale pédagogique, jeux d'apprentissage, applications numériques) • Les modalités de l'alternance sont caractérisées. Les partenaires sont identifiés (réseau d'organismes de formation employeurs accueillant les apprenants) et des objectifs spécifiques sont établis pour chaque période de stage. • Un plan de suivi personnalisé est programmé (contact téléphonique ou visite sur site, le cas échéant visio). • Les contraintes liées à l'environnement sont prises en compte (effectif du groupe, disposition de la salle, matériel pédagogique à disposition, calendrier, contexte sanitaire) • Une analyse réflexive est portée sur la pratique. Contribution à des groupes collaboratifs sur des réseaux sociaux pour échanger sur les pratiques et les ressources pédagogiques. Participation à des webinaires thématiques.
a qualité professionnelle Wise en œuvre et animation	C1.7 Actualiser régulièrement ses connaissances en se formant et en échangeant avec ses pairs, pour améliorer sa pratique. C2.1 Adapter son intervention aux besoins d'apprentissage et aux particularités du public par des choix d'activités pour atteindre les objectifs visés C2.2 Créer des conditions favorables afin de faciliter l'apprentissage et la dynamique de groupe par une activité de médiation et des échanges C2.3 Choisir des outils pédagogiques d'animation ajustés aux profils des différents utilisateurs en utilisant les outils numériques, maquettes, serious game, quizz, challenge, jeu de rôle, chantier participatif, formation en situation de travail FEST afin de faciliter les apprentissages	Mise en situations professionnelles Le candidat doit animer au moins une séance de formation devant un public : • il caractérise son auditoire ; • il rappelle les objectifs d'apprentissage ; • il précise les modalités choisies et les argumente ; i • il présente ses supports et cite ses références éventuelles ; il engage et conduit l'activité.	Le candidat atteste de sa capacité à animer un dispositif de formation en fournissant les éléments suivants : Le public est caractérisé et les acquis d'apprentissages visés clairement identifiés. Les objectifs et les prérequis sont précisés. La stratégie pédagogique sert les apprentissages visés, préalablement définis Le temps imparti est respecté en fonction du cahier des charges Une posture bienveillante qui s'appuie sur une écoute active entre pairs dans une démarche de coconstruction des savoirs Les dispositions organisationnelles sont adaptées : présentiel, distanciel, hybride, AFEST Les échanges au sein du groupe sont régulés : élection de délégués, temps de paroles et de bilans intermédiaires programmés Le choix des outils sert les apprentissages visés et leur sélection est argumentée Les besoins d'évolution individuelle sont identifiés : remise à niveau thématique (par exemple en informatique ou orthographe), orientation vers des formations complémentaires, préorientations Les traces d'apprentissages sont prises en compte en étant attentif aux interactions verbales et non verbales









	C2.4 Repérer les difficultés de l'apprenant par l'observation et l'écoute dans le but d'accompagner l'apprenant pour le faire évoluer		Le rythme d'animation est adapté à chaque apprenant.
Évaluation des séquences et des situations de formations	C3.1 Évaluer les processus de formation et les résultats d'apprentissage par des procédures et des méthodes adaptées pour améliorer le dispositif C3.2 Réaliser une évaluation diagnostique en créant des outils afin d'identifier les acquis des apprenants et adapter les démarches de formation. C3.3 Participer à la mise en œuvre de la démarche qualité en satisfaisant aux critères de référencement pour améliorer l'ingénierie pédagogique. C3.4 Procéder à une évaluation formative et sommative au regard des particularités des publics pour mesurer le niveau de performance en cours et à l'issue de la formation	Cas pratique et présentation orale devant jury Le candidat doit formaliser une démarche et annoncer des outils de mise en évidence de résultats d'apprentissage et de la satisfaction des usagers. Il présente le résultat de sa démarche à l'oral.	 Le candidat présente une démarche d'évaluation adaptée est caractérisée de la façon suivante : Des outils ajustés sont annoncés (évaluations diagnostique, sommative, formative) Les résultats attendus sont présentés et analysés avec l'accent mis sur des perspectives de remédiation formative Une évaluation diagnostique est mise en œuvre. Elle s'appuie sur des tests de positionnement. Des prérequis sont posés et des critères sont mis en place pour les mesurer Les programmes s'appuient sur des référentiels de formation et de certification dont ils respectent les critères Le dispositif d'évaluation proposé est en conformité avec la démarche qualité engagée pour une amélioration continue des dispositifs et des pratiques. Les objectifs de formation sont identifiés : accompagnement au changement, mobilité professionnelle, adaptation à un nouveau poste de travail, faciliter d'accès à l'emploi Les modalités et les critères d'une évaluation continue et terminale sont présentés pour une vérification des acquis en situation de formation
Accueil individualisé, conseil des candidats, orientation et prépositionnement	C4.1 Écouter activement un demandeur de formation afin de lui préconiser un parcours adapté à ses besoins et caractéristiques. C4.2 Établir un projet de développement des compétences à partir d'un diagnostic personnalisé en cohérence avec une offre de formation.	Le candidat effectue une simulation parmi différentes situations	Le candidat témoigne de sa capacité à accompagner et orienter en justifiant des pratiques suivantes : • Le candidat adopte une posture d'écoute et de communication bienveillante (inclusive et non-jugeante) • Le candidat accueille la parole et les questions des apprenants et sait se mettre en retrait • Il permet l'expression d'une demande et d'attentes qu'il fait préciser au moyen de reformulations
Accompagnement des apprenants dans le cadre de projet de formation, de parcours en alternance/insertion	•	d'accompagnement individuel et collectif (entretien, visite de stage, retour d'expérience de situations de formation ou d'animation de groupes) dont une sera tirée au sort. Il s'agit pour lui d'illustrer une posture de formateur, de présenter et d'affirmer une méthode.	 Il informe le demandeur de formation de l'offre disponible (documentation papier et ressources numériques, mise en relation vers des organismes d'orientation) Il l'oriente vers un projet qui répond aux besoins exprimés et l'invite ainsi à passer d'une demande à une commande Le candidat confronte le projet du demandeur de formation aux exigences du parcours de formation. La faisabilité du projet est analysée au regard d'un diagnostic précis portant sur les compétences acquises et à développer. L'entretien questionne le parcours du demandeur afin de vérifier l'adéquation de ses capacités aux préreguis.
Accompagnement des apprenants lors de formation	C4.5 Soutenir les démarches d'apprentissage par un accompagnement ad hoc des parcours individuels et collectifs, pour développer les compétences.		 La faisabilité du projet est également appréhendée en fonction des problématiques personnelles du demandeur de formation et des spécificités de sa situation (mobilité, contrainte familiale, handicap). Le candidat s'engage dans une posture de tuteur tout au long du parcours de formation de l'apprenant. Le contexte et le cadre de son intervention sont clairement établis (rôle, mission, relais, outils). Le conseil est argumenté par rapport aux sollicitations du demandeur et aux objectifs de la formation. Le candidat élabore une grille d'observation et d'évaluation adaptée aux étapes du parcours. Il présente et argumente les critères utilisés. Les modalités du retour d'expérience de l'apprenant sont identifiées (nature des bilans établis : rapport de stage, journal de bord, livret d'apprentissage, illustrations). La grille d'observation et d'évaluation est adaptée aux modalités et spécificités du parcours. Le candidat prend en compte les signes indicateurs d'un besoin de soutien à l'échelle d'un apprenant ou du groupe d'apprenants pour favoriser les apprentissages Les pistes de remédiation sont proposées en cohérence avec les apprentissages visés. Le cas échéant, il adapte les modalités de l'accompagnement